



## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2011

Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2011

L'Assemblée Générale Mixte de la société Bureau Veritas Registre international de classification de navires et d'aéronefs (la « Société ») se tiendra le vendredi 27 mai 2011 à 15 heures à l'adresse suivante : Eurosites, 28 avenue George V, 75008 Paris.

L'avis de réunion contenant notamment l'ordre du jour de l'Assemblée et le projet de texte des résolutions proposé par le Conseil d'administration et qui seront présentés à l'Assemblée a été publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n° 42 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>) et sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr/investisseurs](http://www.bureauveritas.fr/investisseurs)).

Les documents et informations mentionnés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront accessibles sur le site Internet de la Société (<http://www.bureauveritas.fr/>), rubrique Informations actionnaires / Assemblée Générale, à compter du vingt et unième jour précédant l'Assemblée (soit à compter du vendredi 6 mai 2011).

Tous les autres documents préparatoires à l'Assemblée seront mis à disposition des actionnaires au siège social de la Société et/ou sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr/investisseurs](http://www.bureauveritas.fr/investisseurs)), rubrique Informations actionnaires / Assemblée générale, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, au plus tard à compter de la publication de l'avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires.

Les actionnaires pourront également demander, à compter de la publication de l'avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires et au plus tard jusqu'au cinquième jour (inclus) avant la tenue de l'Assemblée, soit jusqu'au lundi 23 mai 2011 inclus, l'envoi des documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, dans les conditions suivantes :

- pour les actionnaires inscrits au nominatif dans le registre principal tenu par BNP Paribas Securities Services : auprès de BNP Paribas Securities Services - CTS – Assemblées Générales, Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère 93761 Pantin cedex ;
- pour les actionnaires inscrits au nominatif dans le sous-registre salariés tenu par CACEIS Corporate Trust : auprès de CACEIS Corporate Trust, Assemblées Générales Centralisées, 14 rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux cedex 09 ;
- pour les actionnaires au porteur : soit auprès de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leurs titres, soit, à condition de joindre à leur demande une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire financier, directement auprès de BNP Paribas Securities Services, à l'adresse ci-dessus.



BUREAU  
VERITAS

Il est rappelé que le Document de référence 2010 de la Société déposé le 23 mars 2011 auprès de l'Autorité des marchés financiers est disponible sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr/investisseurs](http://www.bureauveritas.fr/investisseurs)) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Le Document de référence 2010 intègre notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'administration rendant compte notamment des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, ainsi que les honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

### Information actionnaires



### Contacts analystes-investisseurs

[financeinvestors@bureauveritas.com](mailto:financeinvestors@bureauveritas.com)

Bureau Veritas  
67-71, boulevard du Château  
92200 Neuilly-sur-Seine